



Présentation de la Bourse Alpha TSX

La Bourse Alpha TSX (Alpha) a été conçue pour être une destination attrayante pour les ordres au détail et institutionnels actifs visant des titres inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX. Elle offre une qualité d'exécution supérieure des flux d'ordres naturels actifs ainsi qu'un cadre de négociation attractif pour les pourvoyeurs de liquidité disposés à s'engager à fournir une taille d'ordre minimale.

UN MODÈLE DE MARCHÉ CONÇU POUR OFFRIR DE NOMBREUX AVANTAGES AUX CLIENTS

- Taux d'exécution plus élevés et volume supérieur de flux d'ordres actifs
- Réduction des coûts de négociation pour les flux d'ordres au détail et institutionnels actifs
- Protection de la liquidité passive

DES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES POUR OBTENIR CES AVANTAGES

- Appariement : cours-courtier-temps
- Délai de traitement appliqué aux ordres actifs (tous les ordres, sauf ceux pour affichage seulement)
- Taille minimale des ordres pour affichage seulement
- Modèle de tarification teneur-preneur inversé (rabais pour les ordres actifs)

AMÉLIORER LA QUALITÉ D'EXÉCUTION POUR LES ORDRES ACTIFS

Afin d'offrir de plus grands volumes d'exécution pour les flux d'ordres actifs, un délai de traitement aléatoire, qui se situe dans une fourchette de 1 à 3 millisecondes, s'applique à tous les ordres susceptibles de consommer de la liquidité. Ce délai est imperceptible pour la plupart des participants et doit dissuader les stratégies opportunistes qui sapent la liquidité. Ainsi, dans ce nouvel environnement, la liquidité sera fournie avec davantage de confiance. Un délai de traitement est appliqué à tous les ordres entrants non assortis de l'instruction explicite pour affichage seulement. Une fois le délai expiré, l'ordre est libre d'être négocié contre toute la liquidité admissible. Le délai de traitement ne s'applique pas aux ordres assortis d'une instruction pour affichage seulement, mais ces ordres doivent respecter des exigences de taille minimale.

EXIGENCE DE TAILLE MINIMALE DES ORDRES POUR AFFICHAGE SEULEMENT

En contrepartie du droit de contourner le délai de traitement, tous les ordres pour affichage seulement sont assujettis à une obligation de taille minimale. Cette exigence doit amener ces ordres à porter sur de plus grands volumes à la meilleure demande et à la meilleure offre. Ainsi, les opérations réalisées sont plus importantes et offrent de meilleurs taux d'exécution pour les ordres actifs. L'exigence de taille minimale pour chaque symbole est publiée au début de chaque journée de négociation sous le symbole des messages de statut d'Alpha. Les caractéristiques de prix et de volume seront prises en compte pour déterminer l'exigence de taille minimale de chaque symbole. Les ordres pour affichage seulement qui ne remplissent pas cette exigence seront refusés.

APPLICATION DU RÉGIME DE PROTECTION DES ORDRES (RPO)

- Les ordres affichés sur Alpha sont considérés comme non protégés dans le cadre du régime de protection des ordres (Règlement 23-101)

SÉANCE SUR LE MARCHÉ ALPHA

HEURE (HEURE DE L'EST)	SÉANCE
7 H À 8 H	Préouverture — Les nouveaux ordres et les demandes de modification d'ordres sont refusés, seules les annulations sont admises.
8 H À 17 H	Marché en continu – Le marché en continu est ouvert. Tous les types d'ordres ordinaires sont acceptés.
17 H À 17 H 30	Heures prolongées, période d'annulation – Les Services de négociation de la TSX peuvent annuler des ordres, des opérations ou ajouter des opérations.

FONCTIONNALITÉS DE MARCHÉ

FONCTION	DESCRIPTION
PROTOCOLE	FIX 4.3
PRIORITÉ D'ATTRIBUTION	Cours-courtier-temps
REGISTRES D'ORDRES	Lot régulier Lot irrégulier
DURÉES D'ORDRES	Ordre valable jour Ordre ouvert Ordre jusqu'à une date spécifiée Ordre « exécuter sinon annuler »
TYPES DE COURS	Marché Restreint
TYPES DE COMPTES	Client (CL) Stocks (IN) Non-Client (NC) Options mainteneur de marché (OT) Options société (OF) Spécialiste (négociateur inscrit) (ST)
TYPES D'ORDRES	Achat Vente Vente à découvert Vente confidentielle Ordre à seuil de déclenchement Ordre iceberg Ordre pour affichage seulement
EXIGENCE DE TAILLE MINIMALE	Exigence de taille minimale des ordres pour affichage seulement — attribuée par symbole

FONCTION	DESCRIPTION
PRÉVENTION DE L'AUTONÉGOCIATION	Annulation de l'ordre le plus récent Annulation de l'ordre le plus ancien Réduction et annulation Négociation et suppression
FONCTIONS DU RÉGIME DE PROTECTION DES ORDRES (RPO)	Annulation du RPO Modification du cours RPO
TYPES D'APPLICATIONS	Intentionnelle De base De contournement Liée Interne CMPV
INTERFÉRENCE RELATIVE AUX APPLICATIONS	Non appliquée
NÉGOCIATION DE LOTS IRRÉGULIERS	Négociation avec les courtiers de lots irréguliers au sein du OCRCVM
IDENTIFICATEURS RÉGLEMENTAIRES	Actionnaire important (SS) Initié (IA) Marqueur d'exemption de marquage à découvert (SME)
UTILITAIRE D'ACHEMINEMENT	Sur la base de la séance
ANNULATION SUR DÉCONNEXION	Sur la base de la séance, 3 niveaux de service
RALENTISSEUR	Délai aléatoire de 1 à 3 millisecondes appliqué à tous les ordres autres que ceux pour affichage seulement

Pour en apprendre davantage sur la négociation à la Bourse Alpha TSX, veuillez communiquer avec votre gestionnaire des comptes à trading_sales@tsx.com ou au 1 877 421-2369.